

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2022-079

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le

ID : 069-246900740-20220712-CC_2022_079-DE



L'an deux mille vingt-deux

Le douze juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Communautaire à Mornant, sous la présidence de Monsieur Yves GOUGNE.

Date de convocation : 6 juillet 2022

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 22

Votes 28

PRESENTS :

Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Isabelle BROUILLET, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Anne RIBERON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Renaud PFEFFER, Christian FROMONT, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Raphaëlle GUERIAUD, Thierry BADEL, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN

PROCURATIONS :

Fabien BREUZIN donne procuration à Hélène DESTANDAU
François PINGON donne procuration à Yves GOUGNE
Bruno FERRET donne procuration à Anne RIBERON
Denis LANCHON donne procuration à Jean-Pierre CID
Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique MERLE

PETITE ENFANCE

**Renouvellement
d'agrément du LAEP
(Lieu d'Accueil
Enfants Parents)
intercommunal 0-6
ans pour une durée
d'un an avec la CAF
du Rhône**

Rapporteur : Madame Françoise TRIBOLLET, Vice-Présidente déléguée aux Solidarités, à l'Autonomie et à la Famille

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment sa compétence en matière de Petite enfance,

Vu la délibération n° 106/18 du Conseil Communautaire du 18 décembre 2018,

Vu la circulaire CNAF n° 2002-015 définissant les modalités de mise en œuvre d'un LAEP,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » du 4 juillet 2022,

Un LAEP est un espace d'accueil pour les familles entièrement anonyme et gratuit. C'est un lieu ouvert et adapté aux enfants de 0-6 ans et à leurs parents qui propose un accompagnement à la parentalité à travers le jeu et l'échange.

Ce lieu permet de :

- Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant
- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle
- Favoriser la relation enfants/parents
- Développer la rencontre mutuelle des parents

La lettre circulaire publiée le 13 mai 2015 (LC n° 2015-011) précise que la participation du parent ou de l'adulte accompagnant l'enfant pendant toute la durée de l'accueil, est basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité ou une participation modique.

Le LAEP Intercommunal a été ouvert le 30 janvier 2018 dans les locaux de la ludothèque Intercommunale « Planet'jeux du Pays Mornantais » située dans le pôle Simone Veil à Mornant. Depuis cette date, le LAEP constitué d'une équipe de bénévoles et d'une équipe de professionnels accueille 4 matinées par semaine les parents et enfants du territoire.

Etant arrivé au terme du précédent agrément avec la CAF, la Commission d'Instruction propose de le renouveler pour un an dans l'attente du démarrage de la CTG sur laquelle seront alignés les différents agréments des différentes structures.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

APPROUVE le renouvellement de l'agrément du Lieu d'Accueil Enfants Parents intercommunal pour une durée d'un an avec la CAF du Rhône.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.



Le Président,
RENAUD PFEFFER

PUBLIE LE 19 JUILLET 2022
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

